

Déclaration de la FSU au CSA SD de l'Eure du 21 03 24



Madame la Directrice académique

Mesdames et Messieurs les membre du CSA SD

Dimanche dernier ont été publiés les textes du prétendu « Choc des savoirs » visant à transformer l'école en général et le second degré en particulier. Faites encore une fois, avec la plus grande précipitation, sans concertation, ces réformes sont pourtant rejetées massivement. Outre la forte mobilisation des collègues, que nous avons constatée lors des grèves et actions de février, il est à remarquer que les expressions publiques d'organisations professionnelles de personnels de direction ou d'inspection, d'ordinaire rares et peu virulentes à l'égard de leur tutelle, traduisent aujourd'hui le caractère massif de ce rejet. Et ce à cause de la dégradation sans précédent que ces réformes vont avoir sur les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves, mais surtout à cause de leurs conséquences catastrophiques pour les jeunes. C'est l'ambition d'un collège démocratique pour toutes et pour tous qui est abandonnée pour lui substituer un collège du tri et de la ségrégation scolaire et sociale, car l'astuce de parler de groupes en fonction des « besoins des élèves » au lieu de groupes de niveaux ne dupe personne.

Au lieu de clarifier les choses, la note de service parue lundi 18 mars complexifie encore l'organisation en introduisant le fait de rassembler les élèves avec leur classe de référence une à dix semaines dans l'année. Elle renforce le pouvoir décisionnaire du chef d'établissement le laissant trancher sans véritable cadrage assurant l'équité entre établissement sur l'organisation du calendrier, le nombre et la taille des groupes et même sur la composition des groupes. Enfin elle multiplie les réunions pour finir par créer une véritable usine à gaz chronophage, inefficace et décourageante pour les personnels et les élèves. Quelle méconnaissance de la pédagogie, des dynamiques de groupes, de l'intérêt de s'appuyer sur une équipe pédagogique stable pour suivre justement la progression des élèves !

Au lieu d'aider les élèves, ces mesures vont dégradées leurs conditions d'apprentissage. Les retours sur les DHG des collèges du département montrent que pour financer les groupes les dispositifs préexistants (dédoublings, co-intervention et pas seulement en français et maths, options) qui bénéficiaient à tous vont disparaître. En dehors des groupes à effectifs réduits pour les élèves les plus en difficultés, rien ne garantit que les autres groupes ne soient pas beaucoup plus chargés. L'alourdissement de la charge de travail des personnels va être colossal, ne serait-ce que pour assurer la cohérence des progressions pédagogiques, pour évaluer les besoins, constituer les groupes, réexaminer leur constitution, etc. Les contraintes liées à la multiplication des cours en barrette font peser de lourdes menaces sur les emplois du temps des élèves comme des personnels. Dès 2025 avec la généralisation des groupes, les enseignants de français et de mathématiques ne pourront

plus exercer sérieusement la mission de professeur principal, quoiqu'en dise la note de service, sauf à considérer, comme dans la réforme délétère du lycée, qu'on peut accomplir efficacement ses missions de professeur principal avec des élèves que l'on n'a pas en classe !

Pour en venir au cœur de l'ordre du jour de ce CSA et la question des postes, les documents que nous avons étudiés lors du groupe de travail de la semaine dernière montrent que nous avons raison d'alerter dès janvier : cette réforme n'est pas viable ! Elle conduit à financer les groupes de français et maths au détriment de toutes les autres disciplines, notamment de la technologie qui subit un véritable plan social avec trois mesures de carte scolaire dans notre département et sans doute au moins une vingtaine dans l'académie. Quelle violence pour les enseignants de technologie à qui on avait promis un accompagnement qui se traduit finalement par des réunions en visio le soir hors temps de service !

De plus, qui croit vraiment que nous aurons suffisamment de professeurs de français et de mathématiques ? Entre les créations, les transformations et les BMP, il faudrait 20 ETP de français, 18 de mathématiques, alors que, cette année déjà, en lettres modernes par exemple, des centaines d'heures n'ont pas été assurées par manque de TZR. Ce constat nous donne la preuve que le pacte et ses RCD ne sont qu'une illusion et qu'un gaspillage d'argent public mis en place pour berner les parents d'élèves et l'opinion publique : les élèves ne progressent pas plus, ni mieux puisqu'ils n'ont pas de cours dans les disciplines touchées par le manque de remplaçants, en revanche ils font plus de sudoku et regardent plus de films. D'ailleurs nombre de parents l'ont bien compris et, suivant l'exemple de notre ex-ministre, mettent ou risquent de mettre leurs enfants dans le privé.

Le manque de personnels est flagrant aussi en dehors du corps enseignant : les autres personnels ne sont pas non plus remplacés, conduisant les équipes pédagogiques à travailler dans des conditions extrêmement dégradées, comme à Fleury sur Andelle où il n'y a toujours pas d'infirmière, à Ariane où il n'y a toujours pas d'assistante sociale, à Gravigny où il manque un AED. Les premiers à pâtir de ces non-remplacements, ce sont nos élèves qui sont nombreux à souffrir de ce manque d'encadrement, de suivi, de soutien, d'écoute.

Toutes les mesures prises par notre gouvernement, loin d'enrayer la crise des recrutements, patente dans l'Éducation nationale, ne peuvent que l'aggraver. L'ensemble de la profession exprime de grandes inquiétudes, une perplexité sans précédent et un rejet important de toutes ces annonces. Les réformes mal préparées et imposées aux personnels s'accumulent donc déstabilisant toujours plus les agents dans un contexte où leurs conditions de travail sont toujours plus dégradées. En effet, ce ne sont pas de nouvelles annonces choc d'un ou d'une ministre dont l'école a besoin, ce ne n'est pas non plus une énième version des programmes qui soulagera l'école des maux dont elle est victime.

C'est un soutien renforcé de l'institution dont les personnels de l'Éducation Nationale ont besoin. Le danger que l'École ne puisse plus exercer sa mission sereinement n'est pas que dans la confrontation avec les radicalités qui irradiant notre société. Les enseignants sont de plus en plus tenus pour responsables de l'échec scolaire d'élèves alors que le cadre familial, la situation sociale et tant d'autres facteurs jouent souvent un rôle non négligeable dans les difficultés rencontrées en classe. Face à cette rupture de confiance, les textes publiés sur le redoublement risquent d'accroître encore la défiance des familles. En effet le décret sur le redoublement prévoit que lorsque l'ensemble des dispositifs d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé. Mais de quels dispositifs

parlons-nous ? Des PPRE ? Des stages de réussite ? Ces dispositifs n'ont jamais été évalués et n'ont donc jamais fait preuve d'une quelconque efficacité. Quant aux nouveaux groupes de besoins...

Dans le premier degré, le CSE du 14 mars vient de rejeter en masse la labellisation des manuels scolaires. Pourtant, là encore, le ministère va passer en force, faisant fi des conclusions de la recherche : une importante recherche de 2016, « Lire/écrire au CP », a montré que le choix du manuel avait moins d'importance dans les apprentissages des élèves que les savoir-faire des Professeur.es des écoles. D'ailleurs, un tiers des collègues associé.e.s à cette recherche n'utilisait aucun manuel de lecture, préférant construire une offre culturelle variée. La recherche a démontré que « les classes très acculturantes favorisent la progression des élèves initialement faibles et intermédiaires ».

On voit où sont les priorités du gouvernement, à l'heure où nombre de nos collègues sont confrontés à une violence quotidienne, se traduisant aussi bien par de l'insolence et un climat de classe hostile, que des jets d'objets, des insultes, jusqu'à l'agression physique. Là encore, le sentiment perdure que l'institution mésestime ou amoindrit l'ampleur du phénomène. Le nombre de fiches SST saisies sur le registre en sont un élément révélateur. Si la reconnaissance salariale est un chantier indispensable pour rendre de nouveau le métier attractif, un travail conséquent sur les conditions de travail reste à faire.

C'est pour toutes ces raisons que, dans l'Éducation, la FSU, dans une large intersyndicale, a appelé les personnels à se mettre en grève le mardi 19 Mars dans le cadre de la journée d'action Fonction publique pour les salaires et les conditions de travail, et qu'elle va continuer la mobilisation contre le « choc des savoirs ». Car, non, nous ne trierons pas nos élèves !